

val de gâtine

Soutien à la réserve naturelle

Mardi 21 novembre, le conseil communautaire de Val de Gâtine, présidé par Jean-Pierre Rimbeau, s'est réuni dans la salle de réunion du Smited, à Champdeniers. Les élus ont pris les décisions suivantes.

Soutien à la réserve naturelle du Bocage des Antonins. Située à Saint-Marc-la-Lande et appartenant à la Région Nouvelle-Aquitaine, sa gestion relève de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE). Ce territoire caractéristique des paysages gâtinais est un havre de paix pour la faune et la flore, et en phase avec le futur parc naturel régional. L'association a pour projet de réhabiliter une ancienne grange en Maison de la réserve. Considérant les compétences communautaires en termes de protection et mise en valeur de l'environnement, une convention de soutien financier de 7.500 € annuels sera signée pour une durée de trois ans.

Travaux pour création d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Coulonges-sur-l'Autize. Deux lots restaient à pourvoir : un lot infructueux et un second en attente d'additifs techniques

des entreprises concernant l'étanchéité en toiture pour la végétalisation. Le ravalement sera confié à la société Dubreuil de Voulmentin (79) pour 32.245 € HT et l'étanchéité à l'entreprise Ouest Étanche de Landeronde (85) pour 131.972 € HT. Lancement des travaux le 8 janvier 2024 pour une durée de seize mois.

Service d'aide à la personne : hausses tarifaires. Les tarifs 2024 des prestations réalisées par le service d'aide et d'accompagnement à domicile vont légèrement augmenter. La hausse des coûts est évoquée (personnel, frais kilométriques et locations de véhicules). Cela regroupe le portage de repas à domicile, les prestations d'aide à la personne ou encore la garde d'enfant à domicile. Il est rappelé que les usagers peuvent prétendre à un crédit d'impôts de 50 % sur le reste à charge.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi). Le bassin amont du Thouet n'est pas encore étudié, on ne connaît pas l'état des rivières ni les problèmes inhérents aux inondations pour les rivières de la Viette et le Co-

teau. Le Syndicat mixte de la vallée du Thouet, via la signature d'un contrat territorial, assurera les études et la collectivité prendra part aux coûts à hauteur de 28.720 €.

Voirie résidence habitat jeunes de Coulonges-sur-l'Autize. La commune va engager des travaux de voirie au niveau du village résidentiel seniors et une section de route ira desservir la résidence habitat jeunes, propriété communautaire. Les élus valident le versement d'un fonds de concours exceptionnel de 11.831 € établis sur la surface de voirie enrobée lui incombant.

Reconduction du dispositif d'aide à la rénovation énergétique de l'habitat. Lancé en 2020 et déjà reconduit, cet outil d'aide aux ménages et entreprises pour l'accompagnement à la rénovation énergétique est commun à quatre communautés de communes : Val de Gâtine, Haut Val de Sèvre, Parthenay Gâtine et Mellois en Poitou. Une communication sur ce dispositif sera réalisée pour susciter l'intérêt.

Prochain conseil :
mardi 12 décembre.